

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales

- Participer à l'évaluation globale de toutes les demandes pour les enfants et adolescents en collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins, IDE, assistantes sociales, psychologue, ergothérapeute, ...)
- Assurer la préparation et l'animation de l'évaluation de Niveau 3 dominante Vie scolaire,
- Assurer la coordination des évaluations dominante Vie scolaire,
- En lien avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire, présenter les dossiers de la dominante « Vie scolaire » en CDAPH,
- Assure le lien avec les partenaires : IEN, enseignants-référents, établissements médico-sociaux,
- Conseille et informe les familles sur leurs droits et leurs démarches

Savoir-faire

- Connaissance des dispositifs de scolarisation des enfants en situation de handicap, des aménagements possibles, des établissements et services médico-sociaux,
- Connaissances générales en matière de handicap chez l'enfant,
- Compétences en matière d'évaluation des situations d'enfants : connaissance et capacité à identifier les besoins liés au handicap, à proposer les solutions adaptées.

Savoir-être

- Qualités relationnelles pour travailler en équipe et recevoir les familles,
- Discrétion, diplomatie, sens du service public,
- Respect du secret professionnel.

Compétences et titres requis

- Enseignant spécialisé titulaire d'un CAPPEI ou d'un CAPA-SH ou enseignant s'engageant à se présenter à la session 2020 du CAPPEI

MODALITE D'AFFECTATION

Affectation à titre provisoire

Le travail à temps partiel n'est pas compatible avec ce poste.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur LAGRANGE, IEN ASH 24.